



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 25 janvier 2016

« FIC 2016 : l'ANSSI agit pour la sécurité du numérique »

L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) sera présente à l'occasion de la 8^{ème} édition du Forum International de la Cybersécurité (FIC) les 25 et 26 janvier 2016 à Lille Grand Palais.

Autorité nationale en matière de cybersécurité et de cyberdéfense, l'ANSSI agit au quotidien pour renforcer la sécurité du numérique. Elle met en place et coordonne des actions de prévention pour protéger les systèmes d'information de l'Etat et des Opérateurs d'importance vitale (OIV) en s'appuyant notamment sur un cadre réglementaire inédit défini par la Loi de programmation militaire (LPM). L'Agence labellise des produits et des services de confiance tout en développant la recherche en matière de cybersécurité afin d'anticiper les menaces et accompagner les évolutions technologiques. L'agence soutient aussi activement la promotion en France et à l'étranger de l'offre française de cybersécurité en collaboration avec les industriels du secteur.

Sur le terrain, l'ANSSI déploie ses équipes opérationnelles pour identifier les failles et incidents et sécuriser rapidement les systèmes d'information exposés lors d'une cyber-attaque. En parallèle de ces missions de prévention et de défense, l'Agence sensibilise au quotidien ses différents publics sur la nécessaire protection des environnements numériques, en promouvant les bonnes pratiques informatiques et en émettant des recommandations techniques.

Contribuer à la création d'un environnement numérique de confiance propice au développement de la société de l'information grâce à un dispositif français de cybersécurité reconnu comme innovant, compétitif et de qualité : un vaste sujet à débattre lors de la première plénière intitulée « Va-t-on vers une crise de confiance des utilisateurs ? » à laquelle prendra part le directeur général de l'ANSSI, Guillaume Poupard.

L'ANSSI promeut aussi les valeurs de la France à l'international. Lors du FIC, Guillaume Poupard reviendra notamment, avec son homologue Andreas Könen, Vice-président du BSI*, sur les grands axes de la coopération franco-allemande ainsi que sur leur vision des enjeux de cybersécurité pour l'Union Européenne. D'autres experts de l'ANSSI interviendront tout au long du FIC sur les questions de coopération et de réglementation internationales (Cf. programme ci-dessous).

« Agir ensemble pour la sécurité du numérique »

Agir pour la sécurité du numérique c'est aussi recruter des experts aux profils techniques et généralistes ayant en commun un goût prononcé du challenge et un sens du service public afin de mener à bien les missions de l'Agence. L'ANSSI prévoit ainsi de passer de 500 à 600 agents au cours des deux années à venir avec des postes à pourvoir dans toutes les familles de métiers.

Un espace recrutement sur le stand de l'ANSSI au FIC permettra à des candidats potentiels de rencontrer des experts afin d'échanger sur les enjeux de la sécurité des systèmes d'information et les opportunités de carrière à l'Agence.

Programme complet des interventions de l'ANSSI :

- Plénière « Va-t-on vers une crise de confiance des utilisateurs ? » (lundi 25 / 9h45 - 10h45 / P01)
- Conférence « Cybersécurité : la coopération franco-allemande » (lundi 25 / 12h15 - 13h00 / C01)
- Atelier « Cybersécurité et OIV : quelles obligations ? » (lundi 25 / 14h30 - 15h30 / A06)
- « Externalisation du SOC : quels avantages pour quels risques ? » (lundi 25 / 14h30 - 15h30 / A07)
- « Harmonie technologie - Externalisation des données, panorama des menaces et orientations 2016 » (Lundi 25 / 16h00-16h45 / C9)
- Atelier « Règlement e-idas : une réelle opportunité pour l'industrie européenne de la confiance numérique » (mardi 26 / 11h - 12h / B02)
- Agora « Cybersécurité, les francophones se mobilisent » (mardi 26 / 11h-12h / B06)

L'Agence est également présente tout au long de l'événement avec un stand dédié, un espace d'échange sur les problématiques de la sécurité numérique et de documentation sur les bonnes pratiques informatiques.

Pour en savoir plus sur la participation de l'ANSSI, rendez-vous sur www.ssi.gouv.fr.

* *BSI : Bundesamt für Sicherheit in der Informationstechnik.*

Contact presse : Bureau communication 01.71.75.84.04 - communication@ssi.gouv.fr

À propos de l'ANSSI

L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) a été créée par le décret n° 2009-834 du 7 juillet 2009 sous la forme d'un service à compétence nationale.

L'agence assure la mission d'autorité nationale en matière de défense et sécurité des systèmes d'information. Elle est rattachée au Secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale, sous l'autorité du Premier ministre.

Pour en savoir plus sur l'ANSSI et ses missions, rendez-vous sur www.ssi.gouv.fr et Twitter (@ANSSI_FR).